

# CLINIQUE DROITS DEVANT

## Bilan des activités 2020-2021

### SOMMAIRE

---

<b>Introduction</b>	<b>2</b>
<b>Activités principales de la Clinique Droits Devant</b>	<b>3</b>
Accueil, régularisation, références et accompagnements	
Recours	
Programmes sociaux de la cour municipale	
<b>Autres activités de l'année</b>	<b>4</b>
<b>Les partenariats et l'implication dans la communauté</b>	<b>5</b>
<b>Fonctionnement démocratique</b>	<b>6</b>
Conseil d'administration et équipe de travail	
<b>Perspectives et Conclusion</b>	<b>7</b>

*Pour une description des activités réalisées, vous référer au bilan des activités 2019-2020*

## INTRODUCTION

---

Comme partout dans le réseau des organismes en itinérance, l'année qui s'achève s'est entièrement déroulée en contexte de crise sanitaire, laquelle a fortement ébranlé la Clinique Droits Devant. Si les trois premiers mois ont été marqués par le début de la crise et l'adaptation des services au télétravail, les trois derniers ont donné lieu à une offre de services fortement amoindrie avec la fermeture temporaire de la Clinique. On ne peut nier que l'année 2020-2021 a été difficile, mais au moment de la rédaction de ce rapport, une imposante démarche de restructuration, amorcée en janvier, bat son plein et l'organisme se réorganise, de sorte qu'on le verra bientôt redéployer son action avec force.

La 1<sup>ère</sup> vague de la crise sanitaire a entraîné la fermeture des services et des institutions judiciaires, au premier chef la cour municipale. Les personnes intervenantes ont poursuivi leur travail, mais à distance et en menant l'essentiel des interventions et suivis avec les personnes judiciairisées par téléphone et courriel. D'autres travaux ont été mis en place, notamment la révision et la création d'outils de travail pour l'organisme, de même que l'amélioration des interfaces dans le partage d'informations avec les acteurs judiciaires.

Le Centre communautaire du Faubourg St-Laurent, où sont sis les locaux de l'organisme, est demeuré complètement fermé de mars jusqu'au début juillet 2020 et, par la suite, relativement fermé au grand public. Cette situation a notamment obligé la Clinique à accueillir les personnes qui fréquentent ses services à la porte de l'édifice du 105 Ontario Est. Aussi, malgré une reprise progressive des activités de la cour municipale à partir de juin, les activités de la Clinique sont demeurées tout de même au ralenti. Par exemple, plutôt que d'avoir deux journées ouvertes sans rendez-vous, la Clinique a dû fonctionner par un système de rendez-vous, sinon en visioconférence, par téléphone ou par courriel.

Le fil des événements de l'année a eu un impact sur la prestation des services, l'offre de formation et d'animation du réseau de Piliers. Il a aussi affecté le moral de l'ensemble de l'équipe et a entraîné de nombreux ajustements. L'obligatoire télétravail en est un exemple patent, alors que la culture d'intervention de l'organisme exige que le travail de la Clinique se déroule en présentiel dans ses locaux, dans les institutions judiciaires ou encore dans le réseau des organismes partenaires. Au cours de l'année 2020-2021, l'organisme a fait face à des absences prolongées et des départs des membres de l'équipe de travail, ce qui l'a obligée à prendre un moment d'arrêt pour se recentrer.

Au début de 2021, la Clinique a procédé à une fermeture croissante de ses services tout en tâchant de ne pas laisser pour compte les personnes avec lesquelles elle avait déjà un engagement. Afin de donner une idée du maintien des services essentiels, le travail de la Clinique à la mi-février se limitait à la prise des messages, à la référence vers d'autres organismes, à la gestion du courrier et des urgences ainsi qu'au maintien de l'implication dans le cadre du programme PAJIC Portes Ouvertes (volet criminel). En outre, dès le début janvier aussi, la Clinique Droits Devant a amorcé une démarche de restructuration avec le concours de PAIR, une firme spécialisée en renforcement organisationnel. Rendue nécessaire en regard des enjeux liés à la pandémie et aux ressources humaines, cette démarche de restructuration a notamment permis de poser un diagnostic organisationnel et de s'engager dans la révision de la répartition du travail et des postes nécessaires à consolider ou à créer. Cette démarche donne l'occasion également de préciser certains éléments de la mission de l'organisme et de se pencher sur les manières d'améliorer les conditions de travail des employés. Au terme de ce processus, la Clinique sera en mesure de repartir en force au début de l'automne 2021.

À suivre, donc.

## ACTIVITÉS DE LA CLINIQUE DROITS DEVANT

---

En 2020-2021, **149 nouvelles personnes** (120 hommes, 28 femmes et 1 personne s'identifiant comme non binaire) **se sont vues ouvrir un dossier à la Clinique** dans le but de connaître leur situation judiciaire.

Ainsi, **c'est 3 432 personnes** judiciarisées en situation d'itinérance, à risque de l'être ou en processus de sortie de rue qui ont ouvert un dossier à la Clinique entre le 26 novembre 2006 et le 31 mars 2021.

### Accueil, régularisation, références et accompagnements

<b>Contacts</b> (pour répondre aux questions, informer, faire des suivis)	2424
<b>Sorties de dossiers</b> cour municipale	162
<b>Ententes de paiement</b>	31
<b>Ententes de travaux compensatoires</b>	22
Sorties de dossiers <b>Palais de justice</b>	22
<b>Références</b> vers d'autres organismes	157
Sorties de dossiers de <b>cours municipales dans les autres villes</b>	21
Ententes de paiement auprès d'autres villes	4
Ententes de travaux compensatoires auprès d'autres villes	8
Accompagnements à la cour municipale pour des contraventions	3
Autres accompagnements (avocats, services juridiques)	4

### Les recours

<b>Déontologie policière</b>	
Démarches (rédaction, rencontres, contacts experts, suivis, soutien)	14
Accompagnement	1
Nombre de personnes	4
<b>Commission des droits de la personne (CDPDJQ)</b>	
Démarches (rencontres, contacts, suivis, soutien)	4
Nombre de personnes	2

## Les programmes sociaux de la cour municipale

Le PAJIC (Programme accompagnement justice itinérance à la cour) traite les constats d'infraction (volet régulier) et les dossiers criminels (volet Portes Ouvertes) à Montréal. Ce programme permet le retrait total ou partiel des constats d'infraction et des accusations lors de la période d'itinérance des personnes qui ont fait des démarches de sortie de rue.

<b>PAJIC Régulier</b>	
Intégration au programme	<b>43</b>
Finalisation du programme	<b>47</b>
Rencontres avec unE procureurE à la Clinique Droits Devant	<b>24</b>
Journées de rencontres	<b>5</b>
½ journées à la cour	<b>10</b>
<b>PAJIC Portes ouvertes</b>	
Intégration au programme	<b>24</b>
Finalisation du programme	<b>19</b>
Rencontres préparatoires procureur/Clinique	<b>15</b>
½ journées à la cour	<b>17</b>

---

## AUTRES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE

Voici quelques-unes des autres activités réalisées en cours d'année en parallèle aux services de base de la Clinique Droits Devant :

- Adaptation des outils de travail de la Clinique Droits Devant dans une perspective de télétravail.
- Révision et mise en place d'outils et de mécanismes, notamment en lien avec la transmission d'informations, avec la cour municipale (principalement avec la direction des poursuites pénales et criminelles).
- Réalisation d'outils spécifiques aux contraventions (*Les tickets au temps de la Covid-19 + Petit guide pour t'occuper de tes tickets* à Montréal et ailleurs au Qc).
- Fin du projet de groupe de participation citoyenne de la Clinique Droits Devant par la production d'une création collective prenant la forme d'une publication *par et pour* sur le thème de la cohabitation sociale.
- Développement d'outils liés à l'accompagnement et la défense de droits (La contestation des contraventions + Les conditions de mise en liberté et de probation en matière criminelle).

- Bien que les activités liées au réseau de 22 organismes Piliers (qui offrent l'équivalent de certains services de la Clinique directement aux personnes fréquentant leurs ressources) ont été au ralenti, un appui a été apporté aux intervenants de ces ressources sur une base individuelle.

## LES PARTENARIATS ET L'IMPLICATION DANS LA COMMUNAUTÉ

---

La Clinique a contribué et participé à différentes activités en collaboration avec ses partenaires, quoiqu'à un moindre niveau que les années précédentes. Parmi ces activités et moments de concertation, on note :

- Participation à la Coalition ***On ne laisse personne derrière*** liée aux campements (notamment celui de la rue Notre-Dame) et au **Comité Amnistie** concernant les constats d'infraction remis pendant la crise sanitaire ;
- Dans le cadre de son travail de **collaboration avec les services de la cour municipale de Montréal**, rencontres de procureurs de la poursuite (entre autres 7 rencontres de coordination avec la procureure responsable du PAJIC), de responsables du bureau de la perception des amendes (1) de même que des juges de la cour municipale (1).
- Au niveau de la **Ville de Montréal**, participation à des rencontres liées aux enjeux du profilage et du partage de l'espace public, notamment en ce qui concerne la démarche d'analyse de la réglementation municipale.
- Participation aux travaux du **Ministère de la Justice** dans le déploiement de programme de déjudiciarisation dans d'autres villes du Québec.
- Participation à des activités du **RAPSIM** (Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal), regroupement dont la Clinique est membre, notamment au sein des rencontres de l'Opération Droits Devant.
- La Clinique est aussi **membre** du Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM), de la Ligue des droits et libertés (LDL), de la Table de concertation du Faubourg St-Laurent (TCFSL) et de l'Observatoire des profilages (ODP). Elle est aussi située au Centre communautaire du Faubourg St-Laurent (CCFSL), dont elle est membre locataire.

### Supers-Piliers et bénévoles

La Clinique avait 3 **Supers Piliers** pendant la dernière année, des personnes intervenantes issues d'autres organismes aidant dans le quotidien du PAJIC : Émilie (Plein Milieu), Catherine (Diogène) et Gilbert (Dans la rue). Par ailleurs, on compte une dizaine de bénévoles qui contribuent au quotidien de la Clinique.

## Partenaires financiers

La Clinique compte parmi ses bailleurs de fonds : Vers un chez soi, le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), la Ville de Montréal, Mission Inclusion (anciennement L'ŒUVRE Léger), la Fondation Écho, la Fondation Béati, l'Arrondissement Ville-Marie. Les autres sources proviennent essentiellement de subventions discrétionnaires.

---

## FONCTIONNEMENT DÉMOCRATIQUE + ÉQUIPE DE TRAVAIL

---

En 2020-2021, la Clinique n'a pas tenu d'AGA, mais comptait 77 membres en juin 2019.

### Le conseil d'administration

Réuni à 14 reprises (en visio ou par courriel), voici le Conseil d'administration de cette année :

- **Tara Santini**, présidente (membre individuelle, jusqu'à août 2020)
- **Véronique Fortin**, vice-présidente (membre individuelle, présidente depuis février 2021)
- **Benoit Morissette**, trésorier (membre individuel)
- **Céline Duclap**, secrétaire (membre individuelle)
- **Bernard Champoux**, administrateur (membre usager, jusqu'en février 2021)
- **Sylvio Dubé**, administrateur (membre usager)

### L'équipe de travail

L'équipe de travail a été composée des personnes suivantes cette année : **Bernard St-Jacques** (directeur général), **Nadia Joannides**, (coordonnatrice), **Marilou Vinet-Saint-Pierre** (intervenante), **Alexandre D. Berthelot** (intervenant), **Jeanne Archambault** (intervenante), **Théo Lyons** (intervenant) et **Marie Lamirault** (coordonnatrice, en congé de maternité).

À souligner aussi, le travail en appui à la direction au début de l'année 2021 des personnes suivantes : **Marie-Pier Bernier** (Cactus Mtl), **Jacinthe Poisson** (Observatoire des profilages), **Catherine Doucet** (Diogène), **Maude Fleurant** (Cactus Mtl) et **Gilbert Gosselin** (Dans la rue).

## PERSPECTIVES 2021-2022

---

Dans la foulée de la réouverture prochaine de ses services et en raison de la démarche de restructuration toujours en cours, la Clinique Droits Devant suggère certains éléments de **perspective** en guise de Plan d'action 2021-2022.

1. Établir un nouvel organigramme (modèle d'équipe), avec la répartition et les descriptions des tâches qui l'accompagnent ;
2. Embauche de la nouvelle équipe (processus d'embauche, révision des outils existants, intégration et formation des nouveaux/elles employéEs, etc.) ;
3. Revoir les politiques de gestion interne (notamment concernant les conditions de travail) ainsi que les outils de travail au quotidien (base de données, supports informatiques) ;
4. Revoir les canaux de communication, les mécanismes de reddition de comptes ainsi que les mécanismes liés à la gouvernance ;
5. Préciser certains éléments de la mission de la Clinique Droits Devant, en particulier concernant la défense de droits ;
6. Dégager les ressources financières requises et maintenir les contacts avec les bailleurs de fonds ;
7. Fournir des services d'accompagnement social dans le milieu juridique de qualité aux personnes fréquentant l'organisme ;
8. Explorer les possibilités de relocalisation de l'organisme.

## CONCLUSION

---

La Clinique Droits Devant a été fragilisée au cours des deux dernières années, mais elle envisage le futur avec beaucoup d'enthousiasme. La Clinique a pris l'opportunité de ce temps d'arrêt pour réfléchir, analyser et bien asseoir les bases de sa restructuration pour un futur solide et dynamique.

La reprise des services se fera graduellement pendant l'automne 2021.

L'équipe de direction l'envisage avec grand plaisir et est impatiente de vous retrouver !